Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA JP, veuillez visiter :
capajp.fr/annales-sujets-et-corriges

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE - JARDINIER PAYSAGISTE

ÉPREUVE E7 : ADAPTATION AUX ENJEUX PROFESSIONNELS LOCAUX

Coefficient : 2 **Durée : 15 minutes**

Matériel autorisé : **Aucune calculatrice n'est nécessaire : l'épreuve est orale.**

Le sujet comporte **3 pages** numérotées de 1/3 à 3/3. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le candidat apporte sa fiche relative à l'activité réalisée dans le cadre du module d'initiative professionnelle, ainsi qu'un second exemplaire pour la commission. Aucun autre document ou matériel n'est requis.

DOSSIER SUJET

ÉPREUVE ORALE E7 : PRÉSENTATION D'UNE ACTIVITÉ RÉALISÉE DANS LE CADRE DU MODULE D'INITIATIVE PROFESSIONNELLE : SITUATION PROFESSIONNELLE LOCALE CHOISIE PAR LE CANDIDAT DANS LE CADRE DU MODULE D'INITIATIVE PROFESSIONNELLE

L'épreuve porte sur une activité que vous avez effectivement réalisée dans le cadre du module d'initiative professionnelle. Cette activité doit être en lien avec le référentiel professionnel, correspondre à un approfondissement, un complément ou une diversification de votre formation, et être différente des activités présentées au titre des épreuves E4 et E5.

Vous présentez à la commission une fiche décrivant cette activité. Vous apportez un second exemplaire de la fiche afin de pouvoir le consulter pendant l'épreuve. La durée totale de l'épreuve est de 15 minutes et comprend une présentation du candidat suivie d'un entretien avec la commission. La répartition du temps entre ces deux temps n'est pas imposée.

La commission évalue votre capacité à présenter et justifier une activité répondant à des enjeux professionnels locaux, à expliquer les tâches réalisées et leur organisation, à rendre compte de votre activité avec un vocabulaire professionnel adapté et à répondre aux questions de manière pertinente.

Partie 1 : Présentation de la situation et des enjeux locaux (5 points)

Situer l'activité et justifier son intérêt professionnel local

À partir de votre fiche et de votre expérience, présentez l'activité réalisée, le lieu et le contexte de réalisation. Expliquez le besoin ou l'enjeu local auquel cette activité répond.

1.1 (2 points) Présentez le contexte de l'activité, le site concerné, les personnes ou organismes impliqués et le besoin professionnel identifié.

1.2 (3 points) Expliquez en quoi l'activité répond à un enjeu local et en quoi elle complète, approfondit ou diversifie votre formation de jardinier paysagiste.

Partie 2 : Choix techniques, outils et matériels (5 points)

Justifier les moyens mobilisés au regard de l'activité

Lors de votre présentation et de l'entretien, appuyez vos explications sur l'activité décrite dans votre fiche et sur les conditions réelles de sa réalisation.

2.1 (2,5 points) Présentez les outils, matériels, matériaux ou végétaux mobilisés pour l'activité. Justifiez leur choix au regard du travail à réaliser et des caractéristiques du site.

2.2 (2,5 points) Expliquez les choix techniques effectués et indiquez les contraintes rencontrées ou prises en compte. Précisez, le cas échéant, les adaptations apportées en cours d'activité.

Partie 3 : Déroulement et compte rendu technique (5 points)

Expliquer les tâches, leur chronologie et le résultat obtenu

Décrivez le déroulement réel de l'activité et rendez compte de votre intervention en distinguant ce que vous avez réalisé, observé ou effectué avec l'aide d'un tiers.

3.1 (3 points) Présentez les principales tâches réalisées dans leur ordre chronologique. Expliquez les gestes professionnels ou les points de méthode importants pour chacune d'elles.

3.2 (2 points) Faites un compte rendu technique du résultat obtenu. Indiquez comment vous avez apprécié la qualité du travail et, si nécessaire, ce qui resterait à réaliser ou à améliorer.

Partie 4 : Sécurité, appropriation et entretien (5 points)

Prendre en compte la prévention et répondre avec pertinence

La commission apprécie votre appropriation de l'activité au cours de la présentation et de l'entretien, notamment votre prise en compte de la sécurité et la précision de vos réponses.

4.1 (2 points) Identifiez les principaux risques liés à l'activité et présentez les mesures de prévention mises en œuvre : organisation du poste, équipements de protection, utilisation des outils ou matériels et prise en compte des personnes présentes sur le site.

4.2 (3 points) Répondez aux questions de la commission en montrant votre maîtrise de l'activité, en utilisant un vocabulaire professionnel adapté et en justifiant vos choix ou vos observations.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.